

Le Parlement européen vote contre le traité anti-contrefaçon ACTA

Au terme de plusieurs mois de vifs débats et de manifestations, et après une série de votes négatifs en commission, le Parlement européen a voté contre le traité de lutte contre la contrefaçon ACTA, par 478 voix contre, 39 voix pour et 165 abstentions. Ce texte, négocié en secret entre une dizaine de pays (Europe, Etats-Unis, Japon...) instaurait un accord commercial visant à lutter contre la contrefaçon, tant physique que numérique. Il proposait notamment de renforcer la lutte contre les médicaments contrefaits ou d'harmoniser les outils de répression contre le téléchargement illégal.

Mais pour de nombreuses associations de défense des libertés numériques ou de défense des malades du sida, le texte présentait des risques d'importantes dérives sur le fond : bien que la version finale du texte ait été débarrassée de certaines de ses dispositions les plus controversées, il comportait des mesures inédites et jugées liberticides, comme une procédure simplifiée pour que les ayants droit puissent obtenir des fournisseurs d'accès à Internet l'identité des internautes suspectés de télécharger illégalement.

Pour les opposants au traité, le vote est une victoire nette. Surtout, *"le texte a permis d'ouvrir un grand débat public et ont également montré ce que peut faire la mobilisation citoyenne : il y a eu des millions d'e-mails envoyés aux députés, des dizaines de milliers de coups de téléphone... C'est un véritable sursaut démocratique"*, se félicite Jérémie Zimmermann, porte-parole du collectif la Quadrature du Net, très impliqué dans la mobilisation contre ACTA.

Pour les défenseurs des libertés numériques, le rejet d'ACTA constitue une étape de plus, quelques mois après l'ajournement *sine die* des projets de loi PIPA (Protect Intellectual Property Act) et SOPA (Stop Online Piracy Act) aux Etats-Unis, qui visaient à renforcer la protection du droit d'auteur – au détriment, pour leurs détracteurs, des droits fondamentaux des citoyens. Pour M. Zimmermann, il s'agit bien d'un mouvement global, international. *"Il n'y a pas un Internet américain, un Internet européen : la carte des Internets n'a pas de frontières. Aujourd'hui, on assiste à une mobilisation globale, un réseau dans lequel chacun de nous est un noeud. C'est cette leçon-là qui doit durer au-delà d'ACTA."*